

# GUILAB

## L'OPERATEUR D'INFRASTRUCTURES TELECOMS LEADER EN GUINEE

Hébergez  
vos données et équipements  
critiques dans le Data center de GUILAB

Mail : contact@guilab.com.gn  
Site web : www.guilab.com.gn  
Tel : +224 628 222 100



# Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



N°688 / LUNDI 08 JUILLET 2024

Hebdomadaire / www.jaoguinee.com

Prix : 3000 GNF

## APPELS D'OFFRES



### MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES

- AVIS PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE MARCHÉ.....P/03
- AVIS PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE MARCHÉ.....P/04



- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/06
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/07
- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/08



### MINISTÈRE DE LA SANTE UACGP

- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL.....P/08
- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL.....P/09



### MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/10



### AMBASSADE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

- AVIS DE VENTE DES MEUBLES.....P/10



### MINISTÈRE DES MINES

- AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....P/11



### AFD

- AVIS DE VENTE DES MEUBLES.....P/11



### SOGEB

- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT.....P/12

**CATALOGUE DE VENTE  
DE MACHINES D'OCCASIONS**

CAT 345    EC 360    D7H  
CAT 330    EC 290

Bureau + Directions :  
+224 625 25 30 30 / +224 625 25 30 50  
+224 625 25 30 41 BP : 3720 Coléah- Domino  
Auto-Route Conakry

# SCOOP GUINEE

## Conseil



# Comment éduquer son enfant avec bienveillance

## OFFRES D'EMPLOIS

UNITED STATES EMBASSY  
CONAKRY, GUINEA



- AVIS DE RECRUTEMENT.....P/05

**LES TOUT PETITS**  
"La qualité ne se discute pas"

## Rentrée Scolaire 2024-2025

**Lundi 02 Septembre 2024**

Les Inscriptions sont ouvertes  
du lundi au vendredi  
de 08h à 17h

- ✓ Crèche
- ✓ Garderie
- ✓ Maternelle
- ✓ Primaire

Programme mixte avec  
apprentissage de l'anglais  
de la petite section au CM

(+224) 620 72 27 89 / 620 46 63 56 / 623 84 19 41

Les tout-petits



CONSEILS  
DU JOUR

# Comment éduquer son enfant avec bienveillance

## Une discipline positive pour une meilleure santé mentale et physique, et une enfance heureuse.

Tout parent, à un moment ou à un autre, est en proie au doute quant à la manière d'éduquer son enfant. En effet, lorsqu'il faut s'occuper d'un bébé qui pleure ou d'un adolescent en colère, il est parfois très difficile de garder son calme. Pour autant, personne ne souhaite en arriver aux cris ou à la violence, qui ne résolvent en rien les problèmes.

Heureusement, il existe d'autres méthodes plus efficaces, telles que la discipline positive. Nous nous sommes entretenus avec Lucie Cluver, professeur à l'Université d'Oxford, spécialiste de l'aide sociale à la famille et à l'enfance et mère de deux jeunes garçons, pour comprendre comment cette approche pouvait aider les parents à établir des relations positives avec leurs enfants et leur enseigner les notions de responsabilité, de coopération et d'autodiscipline.

### À quoi sert la discipline positive ?

« A priori, aucun parent ne souhaite crier, ni frapper ses enfants ; mais cela nous arrive parfois lorsqu'on est stressé et qu'on ne voit pas d'autre issue », explique la professeur.

Les données probantes sont claires : les cris et les coups ne servent à rien, si ce n'est à faire plus de mal que de bien à long terme. S'ils sont répétés, ils génèrent un « stress toxique » permanent qui peut avoir des conséquences néfastes sur le reste de la vie de l'enfant et l'exposer à un risque accru de décrochage scolaire, de dépression, de consommation de drogues, de suicide et de maladies cardiaques.

D'après Lucie Cluver, cela revient au même que de prescrire un médicament alors qu'on sait qu'il ne fonctionne pas et qu'il rend malade. « Quand quelque chose ne marche pas, il faut chercher une autre solution », ajoute-t-elle.

Plutôt que d'insister sur la punition et sur l'interdit, la discipline positive met l'accent sur le développement d'une relation parent-enfant saine et sur la mise en place de règles claires en matière de comportement. Et la bonne nouvelle pour tous les parents, c'est que cette méthode fonctionne ! Voici donc quelques conseils pour commencer à la mettre en pratique :

### 1. Passer du temps en tête-à-tête avec son enfant

Une bonne relation demande qu'on lui consacre du temps, qui plus est lorsqu'il s'agit de ses enfants. « 20 minutes par jour suffisent, même cinq. Il est possible d'associer ce temps partagé à une autre activité, comme chanter en faisant la vaisselle par exemple, ou discuter en étendant le linge », poursuit la professeur. « Ce qui importe c'est de porter son attention sur l'enfant. Éteignez votre téléviseur, coupez votre portable, mettez-vous à leur niveau et passez du temps uniquement avec eux ».

### 2. Insister sur le positif

En tant que parents, nous prêtons souvent davantage attention aux aspects négatifs du comportement de nos enfants, que nous ne manquons pas de leur faire remarquer. Ces derniers, pouvant y voir un moyen d'attirer notre attention, ont alors tendance à perpétuer leur mauvaise conduite plutôt qu'à y mettre un terme.

Pourtant, les enfants adorent qu'on les complimente : cela leur permet de se sentir aimés et uniques. « Soyez attentifs aux moments où votre enfant fait quelque chose de bien et félicitez-le, même s'il ne s'agit que de cinq minutes passées à jouer calmement avec son frère ou sa sœur. Cela encourage chez lui l'envie de bien se comporter, et vous évite ainsi de multiplier les rappels à l'ordre », précise L. Cluver.

### 3. Fixer des règles claires

« Dire à son enfant ce qu'on attend précisément de lui s'avère beaucoup plus efficace que de lui dire ce qu'il ne doit pas faire. Quand on demande à un enfant de ne pas faire de bêtises, ou d'être sage, il ne comprend pas nécessairement ce qu'on attend de lui. À l'inverse, des instructions claires, telles que "ramasse tes jouets et remets-les dans la boîte, s'il te plaît", lui indiquent précisément ce qu'il doit faire et augmentent les chances que l'enfant fasse effectivement ce qu'on lui demande ».

« Il est toutefois important de fixer des règles raisonnables. Si exiger d'un enfant qu'il ne fasse pas de bruit pendant des heures semble compliqué, cela est néanmoins envisageable pendant les quelques minutes dont vous aurez besoin pour passer un appel. On sait de quoi nos enfants sont capables, il faut simplement en tenir compte et ne pas leur demander l'impossible », explique Lucie Cluver.

### 4. Distraire de manière créative

« Lorsqu'un enfant se montre difficile, lui proposer une activité plus positive peut s'avérer utile », poursuit-elle. « En focalisant son attention sur autre chose – en changeant de sujet, en faisant un jeu, en le conduisant dans une autre pièce ou en l'emmenant en promenade, par exemple – on peut arriver à ce qu'il réoriente son énergie vers un comportement positif ».

Le moment auquel on intervient est également primordial. Pour éviter le caprice, il convient d'être attentif au comportement de l'enfant pour pouvoir agir dès que les choses s'enveniment. Déceler l'instant où l'enfant commence à s'agiter, à s'énerver ou à convoiter le même jouet que son frère ou sa sœur permet en effet d'agir avant que la situation ne dégénère.

### 5. Sanctionner dans le calme

Grandir consiste, en partie, à comprendre que les actes sont suivis de conséquences. Expliquer cette relation de cause à effet à un enfant est un procédé assez simple pour l'encourager à mieux se comporter tout en lui enseignant la notion de responsabilité.

En expliquant à votre enfant les conséquences auxquelles il s'expose s'il ne se comporte pas bien, vous lui laissez une chance de bien faire. Par exemple, vous pouvez lui dire que s'il n'arrête pas de gribouiller sur les murs, vous mettez un terme à son temps de jeu. Ce faisant, vous le prévenez tout en lui laissant une chance de modifier son comportement.

S'il n'obéit pas, appliquez la sanction calmement, sans montrer de colère. « Et félicitez-vous lorsque vous y arrivez, car ce n'est pas facile », ajoute L. Cluver.

S'il obéit, en revanche, félicitez-le : ainsi, vous créez un cercle vertueux pour votre enfant. Cette méthode de sanction dans le calme permet ainsi aux enfants de savoir à quoi s'attendre quand ils ne se comportent pas bien.

Par ailleurs, la parentalité positive requiert d'être cohérent. C'est pourquoi il est très important de s'en tenir aux sanctions annoncées, lesquelles doivent par ailleurs être réalistes. Par exemple, si confisquer le téléphone de votre adolescent pendant une heure est envisageable, le faire pendant une semaine entière risque d'être difficile à tenir.

### Créer des liens avec un enfant en bas âge

Passer du temps en tête-à-tête avec son enfant en bas âge peut être très amusant, et ne coûte rien ! « On peut jouer à imiter les expressions de son visage, à taper sur des casseroles avec des cuillères, ou encore chanter avec lui. Des études ont par ailleurs démontré que jouer avec son enfant était bénéfique pour son développement cérébral. », indique L. Cluver.

### Créer des liens avec un enfant plus grand

Les adolescents cherchent également la reconnaissance et aiment savoir qu'on les apprécie. Le temps que vous partagez avec eux en tête-à-tête leur importe donc beaucoup. « Même s'il ne le montre pas toujours, un adolescent est généralement ravi que ses parents s'amuse à danser avec lui ou lui parlent de son chanteur préféré. Cela permet de créer une relation qui a du sens pour lui », précise Lucie Cluver.

« Et quitte à parler des attentes que vous avez de lui, demandez-lui de participer à l'élaboration de certaines règles », suggère-t-elle. « Asseyez-vous autour d'une table et définissez ensemble les règles de la maison. Votre enfant pourra également vous aider à définir les conséquences d'un mauvais comportement. Participer à ce processus l'aidera à prendre conscience du fait que vous comprenez qu'il est en train de devenir autonome », poursuit-elle.

[journaldesappelsdoffres@yahoo.fr](mailto:journaldesappelsdoffres@yahoo.fr) / [journaldesappelsdoffres@gmail.com](mailto:journaldesappelsdoffres@gmail.com)

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

#### ADMINISTRATEUR GENERAL:

Directeur de Publication

Ahmed Chamsoudine Cherif

664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

#### RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:

Lancine Condé

620 63 12 92

#### Administrateurs

Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

#### COMPTABILITE & ABONNEMENT:

Mohamed Maciré Conté

621 35 93 03 / 666 32 58 76

#### MONTAGE /GRAPHISME/INFOS

Fodé Abdoulaye Camara

Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334

cfodeabdoulaye@gmail.com

fodeabdoulayec07@gmail.com

Impression: Vision 2000 Communication Plus

SA  
FRI CAR SA

Société

Africaine

de Courtage d'Assurances et de

Réassurances

Member of the GIB Africa Alliance

Votre Assureur conseil en toutes branches  
COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT  
D'ASSURANCES

Email : [safricar@yahoo.fr](mailto:safricar@yahoo.fr), Site : [www.safricar.com](http://www.safricar.com)

Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46

Almamy, Commune de Kaloum Immeuble FMR "AIR WELL"

CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILLES



République de Guinée  
Travail-Justice-Solidarité



Banque Africaine  
de Développement



UNION EUROPEENNE

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES

UNITE DE GESTION DES PROJETS DE TRANSPORTS BAD

N/Réf: 287 /MITP/DNRN/UGP-BAD/2024

Conakry, le 03 Juillet 2024

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE MARCHE RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN D' ACTIONS POUR LA BIODIVERSITE DU PROJET D' AMENAGEMENT DE LA ROUTE MALI-LEBEKERE-FRONTIERE SENEGAL

NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 11 Mars 2024

Pays : République de Guinée

Agence d'exécution : Ministère des infrastructures et des travaux publics / Unité de Gestion des Projets BAD (UGP-BAD).

Nom du Projet : : Projet reconstruction de la route Coyah-Farmoréah, Frontière Sierra Leone

Numéro de Prêt/Don : Don (FAD) 2100155035816 ; Prêt (FAD) 2100150038293 ; Don (AfIF) 5110155000257

Intitulé du Marché : recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration du plan d'actions pour la biodiversité du projet d'aménagement de la route Mali-Lébékéré-Frontière Sénégal.

Numéro et nom du lot (si différent du nom de l'AO) : AMI/ N° 04C/ MITP/CAB/DNRN/UGP-BAD DU 08/03/ 2024

Méthode d'acquisition : Qualification des Consultants (QC)

Préférence nationale (Oui ou Non) : Non

Préférence régionale (Oui ou Non) : Non

Numéro d'appel d'offres de l'Emprunteur : AMI/N° : N° 04C/MITP/ CAB/DNRN/UGP-BAD DU 08/03/ 2024

Date de réception par la Banque du projet des TdR & AMI : 28/02/2024

Date d'approbation par la Banque des TdR & AMI : 07/03/2024

Date d'émission des TdR & AMI : 11/03/2024

Date limite de remise des dossiers de candidature : 28/03/ 2024

Date d'ouverture des dossiers de candidature : 28/03/ 2024

Date de réception par la Banque /DGCMP du rapport d'évaluation des dossiers de candidature : 10/05/2024

Date d'approbation par la Banque/DGCMP de l'évaluation des dossiers de candidature : 05/06/2024

Date de réception par la Banque /DGCMP de procès-verbal de négociation et projet de contrat : 01/07/2024

Date d'approbation par la Banque /DGCMP de procès-verbal de négociation et projet de contrat : 03/07/2024

Nom de l'attributaire du Marché : MOUSSA DIARRA

Nationalité : Guinée,

Tel : 620 00 17 76

Email : moussanany4@gmail.com

Honoraire de prestations : 348 212 000 GNF/HT

Date de démarrage du Contrat : A partir de la notification de l'ordre de démarrage des prestations.

Durée d'exécution du Contrat : Trente (30) jours

Résumé de l'objet du Contrat : recrutement d'un consultant individuel chargé de l'élaboration du plan d'actions pour la biodiversité du projet d'aménagement de la route Mali-Lébékéré-Frontière Sénégal.

Nombre total de candidats retenus sur la liste restreinte : Trois (03)

Pour chaque candidat :

Nom : MOUSSA DIARRA,

Nationalité : Guinée,

Tel : 620 00 17 76

Email : moussanany4@gmail.com

Note technique : 100 / 100 Points

Dossier de candidature accepté / rejeté : accepté,

Motif d'acceptation : Classé premier

Nom : ABOUBACAR SYLLA

Nationalité : Guinée

Tél : 00224 621 09 88 88

Email : syabu2003@gmail.com

Note technique : 70/ 100 Points

Dossier de candidature accepté / rejeté : rejeté,

Motif de rejet : Classé deuxième

Nom : Aly Maciré CAMARA

Nationalité : Guinée

Tel. (+224) 620 593 046 / 666 082 214

Email : alymacir.camara@gmail.com

Note technique : 40/ 100 Points

Dossier de candidature accepté / rejeté : rejeté

Motif de rejet : Classé troisième

**Ministère des Infrastructures et des travaux publics**

**Direction Nationale des Routes Nationales**

**Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD), sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.**

**Téléphones : (00224) 628 68 77 37 / 628 60 51 00**

**Courriels : amara.diabate@ugp-bad.com/karim.sangare@ugp-bad.com**

N.B : Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée doit en faire la demande auprès de l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.



Amara DIABATE



République de Guinée  
Travail-Justice-Solidarité



Banque Africaine  
de Développement



UNION EUROPEENNE

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES

UNITE DE GESTION DES PROJETS DE TRANSPORTS BAD

N/Réf: 283 /MITP/DNRN/UGP-BAD/2024

Conakry, le 03 Juillet 2024

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE MARCHÉ RELATIF AU RECRUTEMENT DE DEUX (2) SPECIALISTES  
EN SAUVEGARDE SOCIALE AU SEIN DE L'UGP-BAD

NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 20 Juillet 2023

(04)

Pays : République de Guinée

Agence d'exécution : Ministère des infrastructures et des travaux publics / Unité de Gestion des Projets BAD (UGP-BAD).

Nom du Projet : : Projet reconstruction de la route Coyah-Farmoréah, Frontière Sierra Leone

Numéro de Prêt/Don : Don (FAD) 2100155035816 ; Prêt (FAD) 2100150038293 ; Don (AfIF) 5110155000257

Intitulé du Marché : Recrutement de deux (02) Spécialistes en Sauvegarde Sociale au sein de l'Unité de Gestion des Projets Transports-BAD (UGP-BAD)

Numéro et nom du lot (si différent du nom de l'AO) : AMI/ N°10C/ MITP/CAB/DNRN/UGP-BAD du 18/07/2023

Méthode d'acquisition : Qualification des Consultants (QC)

Préférence nationale (Oui ou Non) : Non

Préférence régionale (Oui ou Non) : Non

Numéro d'appel d'offres de l'Emprunteur : AMI/N° 10C/MITP/CAB/ DNRN/UGP-BAD du 18/07/2023

Date de réception par la Banque du projet des TdR & AMI : 04/11/2022

Date d'approbation par la Banque des TdR & AMI : 28/04/2023

Date d'émission des TdR & AMI : 20/07/2023

Date limite de remise des dossiers de candidature : 14/08/ 2023

Date d'ouverture des dossiers de candidature : 14/08/ 2023

Date de réception par la Banque du rapport d'évaluation des dossiers de candidature : 30/01/2024

Date d'approbation par la Banque de l'évaluation des dossiers de candidature : 18/03/2024

Date de réception par la Banque des procès-verbaux de négociations et projets de contrats : 30/04/2024 et 05/06/2024

Date d'approbation par la Banque es procès-verbaux de négociations et projets de contrats : 02/07/2024

Nom de l'attributaire N°1 du Marché : Mohamed Moro KEITA

Nationalité : GUINEE,

Tél : (+224) 628 11 98 14

Email : kmohamedmoro93@gmail.com

Honoraire mensuel : 27 500 000 GNF

Date de démarrage du Contrat : A partir de la notification de l'ordre de démarrage des prestations.

Durée d'exécution du Contrat : Douze (12) mois

Résumé de l'objet du Contrat : Spécialiste en Sauvegarde Sociale au sein de l'UGP-BAD

Nom de l'attributaire N°2 du Marché : Jean Tamba KOUNDOUNO

Nationalité : GUINEE,

Tél : (+224) 624 08 36 12

Email : jtkoundouno@gmail.com

Honoraire mensuel : 27 500 000 GNF

Date de démarrage du Contrat : A partir de la notification de l'ordre de démarrage des prestations.

Durée d'exécution du Contrat : Douze (12) mois

Résumé de l'objet du Contrat : Spécialiste en Sauvegarde Sociale au sein de l'UGP-BAD

Nombre total de candidats retenus sur la liste restreinte : Quatre

Pour chaque candidat :

Nom : Pierre Peve BAVOGUI,

Nationalité : GUINEE,

Tel : (+224) 622 05 40 79

Email : bavogui pierre@gmail.com

Note technique : 95 / 100 Points

Dossier de candidature accepté / rejeté : rejeté,

Motif de leur rejet : Classé premier et a décliné l'enveloppe financière proposée.

Nom : Mohamed Moro KEITA

Nationalité : GUINEE,

Tél : (+224) 628 11 98 14

Email : kmohamedmoro93@gmail.com

Note technique : 95/ 100 Points

Dossier de candidature / rejeté : accepté

Motif de leur acceptation : Classé Deuxième

Nom : Jean Tamba KOUNDOUNO

Nationalité : GUINEE

Tél : (+224) 624 08 36 12

Email : jtkoundouno@gmail.com

Note technique : 90/ 100 Points

Dossier de candidature accepté / rejeté : accepté

Motif de leur acceptation : classé Troisième.

Nom : Soriba FOFANA

Nationalité : GUINEE

Tel : (+224) 622 302 045/ 669 307 474

E-mail : fsoriba85@gmail.com

Note technique : 75 / 100 Points

Dossier de candidature accepté / rejeté : rejeté

Motif de leur rejet : classé quatrième.

Ministère des Infrastructures et des travaux publics

Direction Nationale des Routes Nationales

Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD), sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.

Téléphones : (+224) 628 68 77 37 / 628 60 51 00

Courriels : amara.diabate@ugp-bad.com/karim.sangare@ugp-bad.com

N.B. : Tout soumissionnaire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été sélectionnée doit en faire la demande auprès de l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.



Amara DIABATE

**UNITED STATES EMBASSY  
CONAKRY, GUINEA**



**HIRING NOTICE**

The United States Embassy Conakry is seeking eligible and qualified applicants for the following positions:

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>OPEN TO:</b>                    | <b>All Interested Applicants / All Sources</b>   |
| <b>POSITION N°1:</b>               | <b>Human Resources Specialist – FSN-10</b>   |
| <b>VACANCY NUMBER:</b>             | <b>Conakry-2024-002RA</b>  |
| <b>OPENING DATE:</b>               | June 26, 2024  |
| <b>CLOSING DATE:</b>               | <b>July 10, 2024</b>   |
| <b>BASIC FUNCTION OF POSITION:</b> | Serves as a senior principal advisor to the HRO on a myriad of complex issues related to HR management. Is responsible for supervision and performance of the full range of personnel functions (LE Staff and American services) at post. This includes recruitment and onboarding of employees including third country nationals, if necessary; preparation of all types of personnel actions; placement and promotion of local employees; resignations and disciplinary actions; submission of classification requests of local positions to Regional Classification Center (RCC); participation in local wage surveys; maintenance of position control records for ICASS; staffing patterns; personnel records and files; and the preparation of periodic and non-recurring reports. Also, oversees personnel activities for American employees including processing of incoming and outgoing personnel. Supervision of subordinates is generally a component of these positions. |
| <b>REQUIREMENTS</b>                | <b>EXPERIENCE:</b> Minimum five years of experience in human resources management is required, plus at least one year of supervisory experience is required<br><br><b>EDUCATION:</b> Bachelor's degree in human resources or business administration is required. .  |

**NB :** For the complete Vacancy Announcement and Application Submission please visit the ERA site : <https://erajobs.state.gov/dos-era/gin/vacancysearch/searchVacancies.hms>

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>OPEN TO:</b>                    | <b>All Interested Applicants / All Sources</b>   |
| <b>POSITION N°2:</b>               | <b>Senior Security Investigator (Senior Foreign Service National Investigator) – FSN-10</b>  |
| <b>VACANCY NUMBER:</b>             | <b>Conakry-2024-025</b>  |
| <b>OPENING DATE:</b>               | June 20, 2024  |
| <b>CLOSING DATE:</b>               | <b>July 10, 2024</b>   |
| <b>BASIC FUNCTION OF POSITION:</b> | Serves as the authoritative and principal security advisor to the RSO and COM in countries with a heightened and/or complex security environment. Advisories entail navigation of the local legal and political environment to reach outcomes that enhance and/or meet Mission goals and policies. Advisories also may entail navigating and coordinating among host country ministries to finalize agreements and facilitate legal reviews. Develops and maintains active, mutually supportive, and strong working relationships with key contacts to routinely further mission goals and priorities (for example, to facilitate host nation capacity building or facilitate frequent protective operations). Utilizes the professional relationships to foster and promote successful visits by high-level USG personnel. Leads/escorts high-level delegations/officials to various locations in support of matters such as: investigative case work, training seminars, bi-lateral meetings, ceremonial gatherings, policy negotiation meetings and/or orientations or introductions with executive level law enforcement officials. On behalf of the RSO (and other offices with DCM permission), routinely contacts the host government Office of the Prime Minister/Deputy Prime Minister (or equivalent) on behalf of the embassy. Manages long-term, strategic RSO initiatives. For example, identifies security sector units and individuals to participate in U.S. sponsored training, such as the International Visitors Leadership Program, and the regional ILEA. Acts as the Primary Overseas Security Advisory Council (OSAC) Coordinator, maintaining contact lists, attending OSAC meetings and assists the OSAC Country Council activities and programs. Analyzes annual crime statistics and contributes to the Annual OSAC Crime and Safety Report and other reports required by the Department. Engages private sector security contacts through the Overseas Security Advisory Council (OSAC) for the RSO. The Senior FSNI participates in OSAC meetings and provides critical threat information impacting the private sector on behalf of the RSO. Maintains effective liaison with officials of the host country to include civilian, military, and police at both policy-making and operational levels. Utilizes contacts to conduct sensitive investigations, negotiates post security requirements, coordinates U.S. dignitary visits, arranges ambassadorial security, and facilitates international conferences. Travels to different cities in the country to coordinate with local authorities to facilitate VIP travels. Analyses security issues and informs the Front Office and other Country Team members on how to securely conduct diplomacy and development engagement for the Mission to gain greater "risk awareness" in countries that face a heightened or complex security environment. Gathers and evaluates intelligence information concerning threats against post personnel, facilities, or information. Develops local contacts to receive and verify criminal, counterintelligence, terrorist, or other threat information. Monitors criminal and terrorist activities and any relevant socio-political developments in country and reports on their impact on post security environment. Supervises the day-to-day operations of the FSNI Office. Reviews and monitors work assignments of subordinates, and adjusts priorities and assignments as needed to meet shifting projected workload and established |

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>REQUIREMENTS</b> | deadlines. Reviews all completed work assignments. Ensures all reference materials and files are current. Incumbent will personally train all subordinates or will arrange for appropriate training in a timely manner. Completes goal setting sessions, performance evaluations, award nominations, and conducts performance counselling. Maintains the integrity of post security programs by managing and training FSNI and support staff. Provides oversight and makes corrections where needed on background investigations on local staff and contractors, as well as other types of investigations. Conducts highly complex and sensitive joint investigations with Consular and other Security Investigators to successfully resolve technical and procedural impediments to the case. Develops, conducts, and manages investigations by identifying, developing, and maintaining host government contacts from the executive to working level across various Ministries and with private sector contacts related to investigations, intelligence, and law enforcement matters. Coordinates investigative lead requests for U.S. law enforcement agencies not resident at post and coordinates mutual legal assistance.<br><br><b>EXPERIENCE:</b> At least five years as a professional investigator or special agent with substantive experience conducting complex & high-profile investigations (for example, fraud or organized crime) that require a mastery of investigative techniques and comprehensive knowledge of local legal procedures and host nation government law enforcement and security agency structures and operations.<br><br><b>EDUCATION:</b> University Degree (B.S.) in law enforcement, criminology, or host country equivalent. |
|---------------------|--|

**NB :** For the complete Vacancy Announcement and Application Submission please visit the ERA site <https://erajobs.state.gov/dos-era/gin/vacancysearch/searchVacancies.hms>

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>OPEN TO:</b>                    | <b>All Interested Applicants / All Sources</b>  |
| <b>POSITION N°3:</b>               | <b>Procurement Supervisor – FSN-9</b>   |
| <b>VACANCY NUMBER:</b>             | <b>Conakry-2024-029</b>   |
| <b>OPENING DATE:</b>               | June 26, 2024   |
| <b>CLOSING DATE:</b>               | <b>July 10, 2024</b>  |
| <b>BASIC FUNCTION OF POSITION:</b> | Under the direction of the Contracting Officer, the incumbent is responsible for all aspects of contracting and procurement functions for all agencies subscribing to the International Cooperative Administrative Support Services (ICASS). The position requires expert knowledge of complex technical specifications, the ability to distinguish between and select the appropriate procurement mechanism to procure essential goods/services on behalf of the United States Government. The incumbent reviews procurement requests for completeness, assists the requesting office to define its requirements, prepares scope of work listing technical specifications for items/services needed and determines type of action necessary and the best source of commodity or service. Incumbent supervises three locally employed staff, two Procurement Agents and one Procurement Clerk, providing guidance and assistance to them. Meets with section chiefs/supervisors to assist them in establishing purchase requests for mission offices and agencies and reviews them for specific and proper authorizations, then obtains additional information from the requestor as needed. After review, assigns them to the Procurement staff, including to self for necessary action. Assigns the distribution of purchase requests among the team to ensure fair distribution of workload among the team. Provides guidance and direction to the procurement team and answers all queries on the type of action to be taken, pertaining to regulations and any other technical issues they may encounter. Determines action to be taken by reviewing the required sources according to FAR/DOSAR regulations. Estimates costs and requests bids by phone, correspondence, published price lists and catalogs, GSA or advertisements. Negotiates most favorable price with vendors and determines procurement method according to FAR/DOSAR regulations. Maintains source literature (catalog library) and files. Ensures that all procurement actions are performed in the most expeditious manner, utilizing the proper procurement method (purchase order, purchase card, blanket purchase agreement, etc.) under the guidelines provided by Federal Acquisition Regulation, DOSAR, Standard Operating Procedures, and other pertinent regulations. Maintains regular contact with requesting office on status of procurement request. Follows-up on regular basis with vendors to determine status orders placed. Assists FMO to resolve payment issues, unliquidated obligations, Ariba funding queries and acts as the POC for other Procurement and Finance issues. American employees including processing of incoming and outgoing personnel. Supervision of subordinates is generally a component of these positions. |
| <b>REQUIREMENTS</b>                | <b>EXPERIENCE:</b> At least four years of progressively responsible experience in the Procurement and Contracting field.<br><br><b>EDUCATION:</b> A minimum of a bachelor's degree in Procurement, Supply Chain Management, Logistics, Business Management, or Business Studies is required.  |

**NB :** For the complete Vacancy Announcement and Application Submission please visit the ERA site : <https://erajobs.state.gov/dos-era/gin/vacancysearch/searchVacancies.hms>

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-justice- solidarité  
**Ministère de l'Administration  
du Territoire et de la Décentralisation**



Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)  
Financement : Banque mondiale N°7274-GN

**DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET  
SELECTION DE FIRMES  
REPUBLIQUE DE GUINNE**

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)  
N° de l'accord de Prêt : N°7274-GN

Recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'étude Diagnostique organisationnelle de l'ANAFIC

**Date limite : Mardi, 23 juillet 2024 à 10h30mn**

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir les couts du Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit prêt IDA N° 7274-GN pour effectuer des paiements au titre de services de consultants « Recrutement d'un cabinet pour la réalisation de l'étude Diagnostique organisationnelle de l'ANAFIC ».

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

- Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise dans la Commune de Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, République de Guinée-
- Tél : +224 629 00 85 49/ 629 00 85 30/ 629 00 85 29
- Courriels : spm@anafic.org.gn copies à mnabe@anafic.org.gn; direction@anafic.org.gn, smtoure@anafic.org.gn ; mtoure@anafic.org.gn
- Du lundi au jeudi : de 8 heures à 17 heures
- Le vendredi : de 8 heures à 13 heures et 14 heures à 16 heures.

L'ANAFIC, l'Unité d'Exécution du Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

**Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :**

1. Être un Cabinet, un bureau d'études ;
2. Au moins dix (10) ans d'expériences antérieure confirmée dans l'accompagnement, l'évaluation des entités publiques, des projets/programmes de développement ;
3. Avoir réalisé aux moins Cinq (05) missions similaires de diagnostic organisationnel des entités publiques (Agences), sociétés, de projets/programmes de développement financés par les partenaires techniques et financiers ;
4. Avoir des expériences en lien avec la décentralisation et du développement locale en Guinée notamment dans l'accompagnement des structures de gestion publique incluant l'administration centrale, les services techniques déconcentrés, les Etablissements publics, et les collectivités locales.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services objet de la présente Sollicitation de manifestation d'intérêt :

Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur. Sans préjudice du caractère général de ces dispositions, les Consultants ne peuvent être engagés dans les circonstances énoncées ci-après :

1. Aucune entreprise engagée par l'Emprunteur pour livrer des Fournitures, réaliser des Travaux ou fournir des Services Autres que des Services des Consultants pour un projet (ni aucune entreprise affiliée qui la contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise à fournir des Services de Consultants consécutifs ou directement liés à ces Fournitures, Travaux ou Services Autres que des Services de Consultants. Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (Consultants, entrepreneurs ou fournisseurs) qui, collectivement, s'acquittent des obligations de l'adjudicataire d'un marché clés en main ou d'un marché de conception – construction ;
2. Aucune entreprise engagée par l'emprunteur pour fournir des Services de Consultants pour la préparation ou l'exécution d'un projet (ni aucune entreprise

affiliée qui contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise ultérieurement à livrer des Fournitures réaliser des Travaux ou fournit des Services Autres que des Services de Consultants consécutifs ou directement liés audits Services de Consultants. Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (consultant, entrepreneurs ou fournisseurs) qui, collectivement, s'acquittent des obligations de l'adjudicataire d'un marché clés en main ou d'un marché de conception construction

3. Aucun Consultant (y compris le personnel et les sous-consultants à son service) ni aucun prestataire affilié (qui le contrôle directement ou indirectement, qu'il contrôle lui-même ou qui est placé sous un contrôle commun) ne peut être engagé pour une mission qui par sa nature, crée un conflit d'intérêt avec une autre de ses missions ;
4. Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment :
5. De la préparation des Termes de référence de la mission ;
6. Du processus de sélection pour le contrat ; ou
7. De la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, saut si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.

Les Consultants (cabinets) peuvent s'associer avec d'autres (firmes) cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant (Cabinet) sera sélectionné selon la méthode de « Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) » telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition septembre 2023.

Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses ci-dessous et aux heures suivantes du lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées physiquement ou par courrier au plus tard le mardi, 23 juillet 2024 à 10h30mn aux adresses ci-dessus :

Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise dans la Commune de Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, République de Guinée.

A l'attention de : Monsieur le Directeur Général de l'ANAFIC

Tél : +224 629 00 85 49/ 629 00 85 30/ 629 00 85 29

Courriels : spm@anafic.org.gn , copies à mnabe@anafic.org.gn; direction@anafic.org.gn; smtoure@anafic.org.gn ; mtoure@anafic.org.gn

Avec uniquement la mention « **RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE ORGANISATIONNELLE DE L'ANAFIC** ».

Conakry, le 03 juillet 2024

Le Directeur Général de l'ANAFIC

Mr Sékou Mawa TOURE



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-justice- solidarité  
**Ministère de l'Administration  
du Territoire et de la Décentralisation**



**Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)**

Financement : Banque mondiale N°7274-GN

**DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET**

**SELECTION DE FIRMES**

**REPUBLIQUE DE GUINNE**

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)

N° de l'accord de Prêt : N°7274-GN

Recrutement d'un cabinet pour l'actualisation du manuel de l'ANAFIC y compris celui du FODEL

**Date limite : Mardi, 23 juillet 2024 à 10h30mn**

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir les coûts du Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit prêt IDA N° 7274-GN pour effectuer des paiements au titre de services de consultants « Recrutement d'un cabinet pour l'actualisation du manuel de l'ANAFIC y compris celui du Fonds de Développement Economique Local (FODEL) ».

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

- Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise dans la Commune de Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, République de Guinée-
- Tél : +224 629 00 85 49/ 629 00 85 30/ 629 00 85 29
- Courriels : spm@anafic.org.gn copies à mnabe@anafic.org.gn; direction@anafic.org.gn, smtoure@anafic.org.gn ; mtoure@anafic.org.gn
- Du lundi au jeudi : de 8 heures à 17 heures
- Le vendredi : de 8 heures à 13 heures et 14 heures à 16 heures.

L'ANAFIC, l'Unité d'Exécution du Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

1. Être un Cabinet, un bureau d'études ;
2. Au moins Sept (07) ans d'expériences antérieure confirmée dans l'accompagnement, l'évaluation des entités publiques, des projets/programmes de développement ;
3. Avoir réalisé aux moins trois (03) missions similaires d'élaboration ou d'actualisation de manuel de procédures des entités publiques, sociétés, de projets/programmes de développement financés par les partenaires techniques et financiers ;
4. Avoir des expériences en lien avec la décentralisation et du développement locale en Guinée notamment dans l'accompagnement des structures de gestion publique incluant l'administration centrale, les services techniques déconcentrés, les Etablissements publics, et les collectivités locales.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition septembre 2023, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services objet de la présente Sollicitation de manifestation d'intérêt :

Les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur. Sans préjudice du caractère général de ces dispositions, les Consultants ne peuvent être engagés dans les circonstances énoncées ci-après :

1. Aucune entreprise engagée par l'Emprunteur pour livrer des Fournitures, réaliser des Travaux ou fournir des Services Autres que des Services des Consultants pour un projet (ni aucune entreprise affiliée qui la contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise à fournir des Services de Consultants consécutifs ou directement liés à ces Fournitures, Travaux ou Services Autres que des Services de Consultants. Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (Consultants, entrepreneurs ou fournisseurs) qui, collectivement, s'acquittent des obligations de l'adjudicataire d'un marché clés en main ou d'un marché de conception – construction ;
2. Aucune entreprise engagée par l'emprunteur pour fournir des Services de

Consultants pour la préparation ou l'exécution d'un projet (ni aucune entreprise affiliée qui contrôle directement ou indirectement, qu'elle contrôle elle-même ou qui est placée sous un contrôle commun) n'est admise ultérieurement à livrer des Fournitures réaliser des Travaux ou fournit des Services Autres que des Services de Consultants consécutifs ou directement liés audits Services de Consultants. Cette disposition ne s'applique pas aux diverses entreprises (consultant, entrepreneurs ou fournisseurs) qui, collectivement, s'acquittent des obligations de l'adjudicataire d'un marché clés en main ou d'un marché de conception construction

3. Aucun Consultant (y compris le personnel et les sous-consultants à son service) ni aucun prestataire affilié (qui le contrôle directement ou indirectement, qu'il contrôle lui-même ou qui est placé sous un contrôle commun) ne peut être engagé pour une mission qui par sa nature, crée un conflit d'intérêt avec une autre de ses missions ;
4. Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment :
5. De la préparation des Termes de référence de la mission ;
6. Du processus de sélection pour le contrat ; ou
7. De la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.

Les Consultants (cabinets) peuvent s'associer avec d'autres (firmes) cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

Un Consultant (Cabinet) sera sélectionné selon la méthode de « Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) » telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition septembre 2023.

Les Consultants (Cabinets) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses ci-dessous et aux heures suivantes du lundi au jeudi de 9h à 16h 00 et le vendredi de 9h à 13h 00.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées physiquement ou par courrier au plus tard le mardi, 23 juillet 2024 à 10h30mn aux adresses ci-dessus : Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), sise dans la Commune de Ratoma à l'entrée de Mariador Palace-Conakry, République de Guinée.

A l'attention de : Monsieur le Directeur Général de l'ANAFIC

Tél : +224 629 00 85 49/ 629 00 85 30/ 629 00 85 29

Courriels : spm@anafic.org.gn , copies à mnabe@anafic.org.gn; direction@anafic.org.gn; smtoure@anafic.org.gn ; mtoure@anafic.org.gn

Avec uniquement la mention « **RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ACTUALISATION DU MANUEL DE L'ANAFIC Y COMPRIS CELUI DU FODEL** ».

**Conakry, le 03 juillet 2024**

Le Directeur Général de l'ANAFIC  
Mr Sékou Mawa TOURE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-justice-solidarité

Ministère de l'Administration du  
Territoire et de la DécentralisationAGENCE NATIONALE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES  
LOCALES (ANAFIC)

**Projet d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGL)**  
Financement Banque mondiale -IDA (Don N° D445-GN)  
**PUBLICATION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

- 1. REFERENCE MARCHÉ :** Appel à Manifestation d'intérêt
- 2. INTITULE DU MARCHÉ :** Recrutement d'un Cabinet/Bureau d'Etudes pour réaliser l'audit de conformité environnemental et sociale de la 1<sup>ère</sup> Phase du Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 1 (PAGL1).
- 3. METHODE DE SELECTION :** Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC).

**4. CONSULTANT RETENU**

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>Nom du cabinet :</b>     | Groupement GEC INTER & ENVIDEV CONSULT SARL, Chef de file : GEC INTER |
| <b>Pays :</b>               | Bénin   |
| <b>Montant du contrat :</b> | Soixante Dix Huit Mille (78 00 USD-HT) Dollars US Hors Taxes.         |
| <b>Durée d'exécution</b>    | 2 mois 3 semaines.  |

**5. DETAIL DE LA LISTE RESTREINTE DES CABINETS/GROUPEMENTS.**

| Nom du Consultant  | Proposition soumise | Classement       |
|--|---------------------|------------------|
| Groupement GEC INTER & ENVIDEV CONSULT SARL, chef de file : GEC INTER. | OUI                 | 1 <sup>er</sup>  |
| Groupement CEDI SARL/GT-Inter Consulting, Chef de file : CEDI SARL     | NON                 | 2 <sup>ème</sup> |
| Groupement ISADES – GENHY, Chef de file : ISADES.                      | NON                 | 3 <sup>ème</sup> |
| GROUPEMENT B.E.E.D.D et SMARTICI, Chef de file : B.E.E.D.D             | NON                 | 4 <sup>ème</sup> |
| Groupe ID SAHEL  | NON                 | 5 <sup>ème</sup> |
| ABCOM SARL   | NON                 | 6 <sup>ème</sup> |
| Services Environnement Technologie (SENTECH)                           | NON                 | 7 <sup>ème</sup> |
| INSUCO-Guinée  | NON                 | 8 <sup>ème</sup> |

Conakry, le 05 juillet 2024

Le Directeur Général de l'ANAFIC

Mr Sékou Mawa TOURE

**Rentrée Scolaire**  
**2024-2025**  
**Lundi 02 Septembre 2024**  
Les inscriptions sont ouvertes  
du lundi au vendredi  
de 08h à 17h

- ✓ Crèche
- ✓ Garderie
- ✓ Maternelle
- ✓ Primaire

Programme mixte avec apprentissage de l'anglais de la petite section au CM

(+224) 620 72 27 89 / 620 46 63 56 / 623 84 19 41

Les tout-petits

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-SolidaritéMINISTERE DE LA SANTE  
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES  
PROGRAMMES (UAGCP)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAOON)**  
**(CORRECTIF DE L'AVIS DU 01/07/2024)**

**FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DES KIOSQUES  
ET CHAISES AU PROFIT DU COMITE DE PILOTAGE DSVCO**  
**REFERENCE: N° 017-2024-F-AOON-GAVI -UAGCP**

- Cet Avis d'appel d'offres n'a pas fait suite l'objet d'un avis de pré information.
- Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a obtenu des financements de GAVI, pour la confection et fourniture des kiosques et chaises du comité de pilotage DSVCO.  
Ce marché est un marché à deux lots distincts :
  - Lot 1 : Fourniture, livraison et Installation de 50 tentes/kiosques ;
  - Lot 2 : Fourniture et livraison de 300 chaises.
- Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications dans le dossier d'appel d'offres.
- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP) à l'adresse mail suivante : tenders.uagcp@gmail.com ; cc : mickacamarra1@yahoo.fr , mmuteba@2ac.fr, adiarre@uagcp-guinee.org.  
L'autorité contractante répondra par écrit à toutes les demandes de clarifications reçue jusqu'au 15/07/2024 à minuit.  
L'aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les soumissionnaires ayant retirés la DP au plus tard 16/07/2024.

- Les exigences en matière de qualifications sont dans le paragraphe « Données particulières de l'appel d'offres ».
- Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
- Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du 03/07/2024 au service de passation des marchés de l'UAGCP, sis au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré, sur présentation d'un bordereau de versement de deux cent mille (200 000) Francs Guinéens non remboursables payé sur le compte N° 7308051300/ GNF, intitulée « COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP », ouvert à ECOBANK.
- Le critère d'attribution est le prix, conformément aux procédures décrites dans le Dossier d'appel d'offres en respect à la loi régissant les marchés publics de Guinée.
- Les offres établies en langue française en trois (3) exemplaires dont un (1) original et trois (2) copies doivent être déposées auprès du Service de Passation des marchés de l'UAGCP sis au 3<sup>e</sup> étage de l'immeuble Palm Résidence Camayenne, corniche nord de Dixinn, à côté de la clinique Ambroise Paré, au plus tard le 23/07/2024 à 11H00 précises, heure locale.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date limites ci-dessus indiquées, seront jugées non recevables et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en séance publique le 23/07/2024 à 11h 30.

11. Chaque lot de l'offre doit comprendre une garantie de soumission bancaire CONFORME au modèle repris en annexe du présent DAO sous peine d'être éliminé, d'un montant de :

Lot 1 : Trois millions (3 000 000 GNF) francs guinéens ;

Lot 2 : Un million (1 000 000 GNF) francs guinéens ;

NB : Les garanties de soumission émises par les compagnies d'assurances, institution de micro finance ou encore des chèques certifiés ne seront pas acceptés.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission. Les garanties des offres devront demeurer valides pendant 28 jours après la date d'expiration de la période de validité de l'offre soit 118 jours à compter de la date limite de soumission 23/07/2024 (c'est à dire le 18/11/2024).

13. La législation régissant l'appel d'offres est la législation Guinéenne.

Conakry, le 28/06/2024.

Signature de l'UAGCP contractante

Le Coordonnateur

Dr Timothée GUILAVOGUI





REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité



MINISTERE DE LA SANTE  
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES  
PROGRAMMES (UAGCP)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAOON)  
(Correctif de l'avis du 01/07/2024)

**FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DU LABORATOIRE NATIONAL DE CONTROLE DE QUALITE DES MEDICAMENTS EN GUINEE  
N° 016-2024-F-AOOI-FM -UAGCP**

1. Cet Avis d'appel d'offres n'a pas fait suite l'objet d'un avis de pré information.
2. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a obtenu des financements du Fonds Mondial, pour la fourniture des équipements de laboratoire dans le cadre du renforcement des capacités du laboratoire national de contrôle de qualité des médicaments en GUINEE. Ce marché est reparti en trois (03) lots distincts ci-après :
  - Lot 1 : Fourniture des équipements de laboratoire ;
  - Lot 2 : Fourniture des équipements de microbiologie de laboratoire ;
  - Lot 3 : Fourniture des réactifs du laboratoire.
3. Le soumissionnaire peut postuler pour un ou plusieurs lots. Cependant, il ne pourra être attributaire que de deux (2) lots maximum. Aussi, l'attribution se fera sur la base de la combinaison des lots évaluées la plus avantageuse pour l'Autorité contractante, telle que renseigné à l'article 32 du code des marchés publics en République de Guinée.
4. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications dans le dossier d'appel d'offres.
5. La participation à cet appel d'offres ouvert aux fournisseurs disposants d'un agrément de fourniture des équipements, produits pharmaceutiques et de laboratoires du Ministère de Santé et de l'Hygiène Publique de la république de Guinée et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP) à l'adresse mail suivante : tenders.uagcp@gmail.com ; cc : mickacamara1@yahoo.fr , mmuteba@2ac.fr, adiarre@uagcp-guinee.org.  
L'autorité contractante répondra par écrit à toutes les demandes de clarifications reçue jusqu'au 23/07/2024 à minuit.  
L'aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les soumissionnaires ayant retirés le DAO au plus tard 24/07/2024.
7. Les exigences en matière de qualifications sont dans le paragraphe « Données particulières de l'appel d'offres ».
8. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
9. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du 04/07/2024 au service de passation des marchés de l'UAGCP, sis au 3e étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré, sur présentation d'un bordereau de versement d'un million (1 000 000) Francs Guinéens non remboursables payé sur le compte N° 7308051305/GNF, intitulée « COMPTE OPERATIONNEL FONDS MONDIAL UAGCP », ouvert à ECOBANK.
10. Le critère d'attribution du marché est le prix, conformément aux procédures décrites dans le Dossier de Demande de Proposition en respect à la loi régissant les marchés publics de Guinée.
11. Les offres établies en langue française en quatre exemplaires dont un (1) original ayant la mention « ORIGINAL » et trois (3) copies ayant la mention « COPIE » doivent être déposées auprès du Service de Passation des marchés de l'UAGCP sis au 3ème étage de l'immeuble Palm Résidence Camayenne, corniche nord de Dixinn, à côté de la clinique Ambroise Paré, au plus tard le 06/08/2024 à 11H00 précises, heure locale.  
Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront jugées non recevables et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.  
Les offres seront ouvertes à huit-clos le 06/08/2024 à 11h 30.
12. Chaque lot de l'offre doit comprendre une garantie de soumission bancaire CONFORME au modèle repris en annexe du présent DAO sous peine d'être éliminé, d'un montant de :  
Lot 1 : Quinze millions (15 000 000 GNF) francs guinéens ;  
Lot 2 : Dix millions (10 000 000 GNF) francs guinéens ;  
Lot 3 : Trois millions (3 000 000 GNF) francs guinéens.  
NB : Les garanties de soumission émises par les compagnies d'assurances, institution de micro finance ou encore des chèques certifiés ne seront pas acceptés.
13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 180 jours à compter de la date limite de soumission.
14. Les garanties des offres devront demeurer valides pendant 28 jours après la date d'expiration de la période de validité de l'offre soit 208 jours à compter de la date limite de soumission 06/08/2024 (c'est à dire le 02/03/2025).
15. La législation régissant l'appel d'offres est la législation Guinéenne.

Conakry, le 28/06/2024.  
Signature de l'Autorité contractante

Dr. Timothée GUILLAVOGUI  
Le Coordonnateur  
Dr. Timothée GUILLAVOGUI  
Le Coordonnateur  
UAGCP  
Le Coordonnateur des Programmes  
Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
Travail-Justice-Solidarité



MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE CHARGÉ DE LA  
RECUPERATION DES DOMAINES SPOLIES DE L'ÉTAT

**DIRECTION NATIONALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME (DATU)**  
**PROJET DE MODERNISATION ET D'EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USEES DE CONAKRY**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA REALISATION DES ETUDES ET DU SUIVI DES TRAVAUX ET DE LA PERIODE DE CO-EXPLOITATION DE LA STEP**

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
**(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES/PAYS MEMBRES DE LA BID)**

République de Guinée

Projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration des eaux usées de Conakry

Secteur : Infrastructure d'assainissement liquide (eaux usées)

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de Financement : Prêt-Vente à Tempérament-Don

N° de Financement : GIN 1037

La République de Guinée a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Modernisation et d'Extension de la Station d'Épuration des Eaux Usées de Conakry et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent: (i) les études d'actualisation de l'Avant-projet Détaillé (APD) de la STEP ainsi que l'actualisation de l'étude d'impact environnemental et social et établissement des appels d'offres pour la mise à niveau de la station d'épuration de Conakry, (ii) l'établissement des études APD et des dossiers d'appel d'offres relatifs au renouvellement de sept (07) stations de pompage des eaux usées et des conduites d'amenées des eaux usées en provenance des Communes de Kaloum, de Matam et de Dixinn. (iii) le contrôle et le suivi des travaux de mise à niveau et de renouvellement des infrastructures d'assainissement liquide, le suivi de l'application du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et le suivi de la phase de co-exploitation de la STEP. Le consultant assistera également l'Unité de Gestion du Projet (UGP), avec l'appui de l'ONEE, dans le dépouillement et l'analyse des offres pour la sélection des entreprises et dans la certification des demandes de paiement. La durée de réalisation des travaux ainsi que la co-exploitation des ouvrages est de cinq (05 ans) et la date prévue pour le démarrage des travaux est prévue fin 2024

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

La Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (DATU) invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont : (i) Être un Cabinet Consultant d'un des pays membre de la BID, (ii) Avoir au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine des études et suivi des projets d'assainissement liquide, (iii) Avoir une bonne capacité managériale (produire l'organigramme du cabinet ainsi que la liste de l'équipe de direction, leurs postes et profils), (iv) Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (de 2014 à 2024) au moins deux (2) références similaires tel que décrits ci-dessous.

#### Décomposition d'une Référence similaire :

- Réalisation des études d'Avant-Projet Détaillés (APD) et des études d'impact environnemental et social pour un projet de construction / réhabilitation de stations de traitement des eaux usées pour une ville relevant d'un pays subsaharien pour une population supérieure à 600 000 habitants
- Avoir effectué le suivi et le contrôle des travaux de construction d'une station d'épurations de type : lagunage aéré ou Boues Activées ou lits bactériens de capacité  $\geq 300\ 000$  équivalent habitant.
- Suivi de l'exploitation d'une station d'épurations de type : lagunage aéré ou Boues Activées ou lits bactériens de capacité  $\geq 300\ 000$  équivalent habitant.

Les qualifications et l'expérience des Personnels-clés ne devront pas faire partie des critères d'établissement de la liste restreinte.

NB : les références similaires seront évaluées sur la bases des attestations de fin d'exécution ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrées par les

maîtres d'ouvrages ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le consultant a exécuté lesdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations exécutées, leur montant et la date et le lieu d'exécution ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

Le concurrent peut, éventuellement, fournir des fiches projets précisant des données complémentaires aux attestations des références techniques.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode basée sur la qualité et le coût stipulée dans les Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : 9 heures 00 minutes à 16 heures 30 minutes, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, télécopie ou courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 31 juillet 2024.

Unité de Gestion du Projet de Modernisation et d'Extension de la Station d'Épuration des Eaux Usées de Conakry.

À l'attention de Monsieur Karamoko CAMARA, Coordinateur de l'Unité de Gestion du Projet de Modernisation et d'Extension de la Station d'Épuration des Eaux Usées de Conakry, sise dans le quartier Cameroun, Corniche nord – Commune de Dixinn en face de la Résidence le Corail – Conakry – République de Guinée, téléphone : (+224) 622 70 02 97/666 43 84 22 E-mail : karamokocamara2017@gmail.com

**Le Directeur National**  
**Ing. Amadou DOUMBOUYA**



## AVIS DE VENTE DES MEUBLES

L'Ambassade du Royaume d'Arabie Saoudite à Conakry annonce la vente des meubles de bureau et appartement pour une période d'une semaine allant du Lundi 08 Juillet 2024, pour plus de renseignement contactez l'email suivant: [gneemb@mofa.gov.sa](mailto:gneemb@mofa.gov.sa)



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
Travail-Justice-Solidarité

MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
(AAOOI) DU MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE  
AAOOI N° 01: MMG/CAB/CGS/ONGS/CPMP/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les Journaux: le .....

Le Ministère des Mines et de la Géologie a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer l'acquisition d'une machine de forage d'eau avec compresseur pour l'Office National des Géo-Services et l'acquisition d'un système de mesure de résistivité et de polarisation induite : VIP 4 000 pour le Centre de Géophysique et de Sismologie.

Il a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs à l'acquisition en deux lots:

- Lot 1 : acquisition d'une machine de forage d'eau avec compresseur pour l'Office National des Géo-Services et,
- Lot 2 : acquisition d'un système de mesure de résistivité et de polarisation induite: VIP 4 000 pour le Centre de Géophysique et de Sismologie.

Les produits seront fournis au Ministère des Mines et de la Géologie à l'immeuble OFAB, Almamy, commune de Kaloum dans un délai de soixante (60) jours.

Le Ministère des Mines et de la Géologie sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces deux (02) lots. Le Candidat peut soumissionner pour l'ensemble des lots mais ne peut être attributaire que d'un seul (01) lot. Aucune variante ne sera prise en compte lors de l'évaluation des offres.

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 et suivant du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Almamy Moustapha TOURE (Personne Responsable des Marchés Publics et Partenariats Public-Privé du Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Immeuble OFAB, ouvert du lundi au vendredi de 8 heures 00 à 17 heures 00).

Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393, adresse électronique : almamymtoure@gmail.com

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après à compter du lundi 08 juillet 2024 contre un paiement non remboursable d'un million (1000 000 GNF) de Francs Guinéens.

La méthode de paiement sera

- 50% du montant seront versés au bénéfice du receveur central du trésor au compte n°41 I 10 71 ouvert à la BCRG;
- 30% du montant seront versés au bénéfice de l'ARMP au compte n°201 I 000 407 domicilié à la BCRG et,
- +20% du montant au compte de l'Autorité contractante par un versement au comptant.

6-Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressés à leur frais sur présentation des preuves de paiement émises par la BCRG. Les exigences en matière de qualification sont:

- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices (202 \, 2022 et 2023) supérieur ou égal au montant de l'offre du lot auquel il est soumissionnaire;
- avoir exécuté au moins deux (02) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) pour le lot considéré.

7- Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont une (01) originale et trois (03) copies avec version électronique sur clé USB à l'adresse ci-après :

Personne Responsable des Marchés Publics et Partenariats Public-Privé du Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, quartier Almamy, Commune de Kaloum, immeuble OFAB, du lundi au vendredi de 8 heures 00 à 17 heures 00.

Numéros de téléphone : +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393, au plus tard le lundi 26 août 2024 à 09 heures 30 minutes, E-mail : almamym-

ture@gmail.com.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

8- Les offres seront ouvertes en présence d'un membre de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et les représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse suivante: Ministère des Mines et de la Géologie sis à Conakry, quartier Almamy, Commune de Kaloum, Immeuble OFAB: Numéros de téléphone: +224 628 240 393 ; 655 240 393 ; 664 240 393, le lundi 26 août 2024 à 10 heures 30 minutes.

9- Les offres doivent comprendre une garantie bancaire ayant une durée valable de trente (30) jours après le délai de l'expiration de l'offre et doit être pour le:

Lot 1 : acquisition d'une machine de forage d'eau avec compresseur pour l'office national des géo-services du MMG, montant : Cinquante Huit Millions Quatre Cent Treize Mille Deux Cents (58 413 200 GNF) Francs Guinéens, Lot 2 : acquisition d'un système de mesure de résistivité et de polarisation induite en faveur du Centre de Géophysique et de Sismologie: VIP 4 000, montant : Vingt millions (20 000 000 GNF) de Francs Guinéens.

10- Les prix des offres prendront en compte la redevance de régulation au taux de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres et 0,3% pour les frais d'immatriculation à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Date:

Signature de l'Autorité Contractante  
P/Le Ministre/PO  
Le Secrétaire Général du Ministère  
des Mines et de la Géologie.



L'Agence Française de Développement à Conakry met en vente un véhicule 4x4 en HT/HD de type :

**TOYOTA Land Cruiser - 2018**

Le véhicule est disponible sur le parking de l'Agence pour la visite selon la période indiquée.

Les soumissionnaires devront adresser leurs offres sous plis fermé avant le 29/07/2024 à l'adresse suivante :

Agence Française de Développement  
Ne pas ouvrir le courrier par le service courrier  
Le courrier devra être strictement fermé

Pour le dépôt de l'offre, merci de contacter le 623 45 91 66/ 626 26 89 89



SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU BACKBONE NATIONAL  
Société anonyme publique avec Conseil d'Administration  
Capital social : 50.000.000.000 GNF  
Siège social : Immeuble SOGEB, Sonfonia Centre-Emetteur, Commune de Ratoma – Conakry

**Section 0. Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOON)**  
**LA SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU BACKBONE – SOGEB**  
**Appel d'Offres N° : 006/MPTEN/CAB/SOGEB/2024**

**Appel d'Offres N° : 006/MPTEN/CAB/SOGEB/2024**

La Société de Gestion et d'Exploitation du Backbone en abrégé SOGEB SA, est une société anonyme à capitaux publics avec conseil d'administration, au capital social de 50.000.000.000GNF, sise à l'immeuble SOGEB, Sonfonia-Centre Emetteur, Commune de Ratoma, BP 691 O Conakry, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM/GC-I<AL KAU058.869A/2015, site web : □-

**CONTEXTE:**

Conformément aux dispositions légales, La Société de Gestion et d'Exploitation du backbone SOGEB, procède à un appel d'offres Ouvert destiné aux Sociétés et entreprises légalement implantées en République de Guinée évoluant dans le domaine de la fourniture, de l'installation et de la Maintenance des Générateurs et accessoires. L'objectif de cet appel d'offre consiste à fournir et installer deux (02) groupes électrogènes de capacité de 550 KVA, répondant aux spécifications définies dans ce cahier de charges. Ces groupes électrogènes seront installés à son Data center au centre émetteur de Kipé.

**1 - La SOGEB** sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer les deux (02) Générateurs conformément aux spécifications ou caractéristiques techniques ci-dessous :

- o Puissance: 550 kVA;
- o Fréquence : 50 Hz ;
- o Vitesse : 1500 trs/mn ;
- o Tension : 400/230 V, neutre sorti ;
- o Type de combustible: Gasoil;
- o Type de démarreur : automatique
- o Insonorisé: oui
- o Un réservoir intégré de 500 à 740 litres par groupe;
- o Garantie: 1 an
- o Sous une garantie de 12 mois
- o Le GE doit être fourni avec son ATS complet.
- o Accessoires des groupes

**Les groupes seront dotés des accessoires ci-après**

- o Armoires de commande et de contrôle ;
- o Une pompe d'alimentation ;
- o De pompes de graissage ;
- o De pompes à eau;
- o De turbo compresseurs de suralimentation ;
- o De dispositifs de réchauffage de l'eau et de l'huile ;
- o D'un (1) démarreur électrique;
- o De filtres (à combustible, à huile, à air, à eau, etc.);
- o De dispositifs de refroidissement constitués de radiateurs attelés

1. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de M. Laye Amara Fofana, Direction des Achats, Approvisionnement et Logistique (DAALP) +224 620 407 307, E-mail: amara.fofana@sogeb.net.gn; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Direction Générale de la SOGEB au 1<sup>er</sup> étage, du lundi au vendredi de 8h à 16 h, à compter du 08/07/2024.
3. Les exigences en matière de qualification sont: (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées)
4. Les entreprises candidates doivent être légalement établies en

- République de Guinée et en règle avec l'administration, notamment fiscale et sociale,
5. Le présent appel d'offres ne fait pas référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
  6. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable d'un montant de cinq millions de Francs Guinéens (5 000 000 GNF). Le montant est réparti comme suit:
    - A. 50% au compte N°41 11 O 71 « Receveur central du trésor » ;
    - B. 30% au compte N° 201 1000 407 de l' ARM P ouvert à la BCRG ;
    - C. 20 % au compte de l'autorité contractante No 001-190-2221000019-35 « SOGEB SA ouvert à la BCRG »
    - Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme de garantie bancaire égale à 1.5% du montant de l'offre et la durée de validité de cette garantie de soumission doit être de 120 jours.
    - Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,6% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l' ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 1<sup>er</sup> O juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d' Offres.
    - Les offres doivent également comprendre une redevance d'immatriculation du contrat fixée à 0,3% du montant hors taxes du marché conformément à l'Arrêté A/2023/125/MEF/CAB/SGG du 23 mars 2023 portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.
  7. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées sous plis fermés en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Assistante du Directeur Général de la SOGEB au 4<sup>er</sup> étage, Immeuble SOGEB, à la cimenterie, Commune de Kagbelen, Conakry, au plus tard le 15/07/2024 à 12 h 00.
  8. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant de l'ARMP et d'un observateur de la DGCM et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse: Direction Générale de la SOGEB, Sonfonia centre-émetteur, dans la salle de Réunion au 4<sup>ème</sup> étage, une heure après le dépôt des offres. Date du 15/07/2024 à 15h00.
  9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Conakry le 05 / 07 / 2024

Directeur Général

Mohamed KOUROUMA

MINISTRE DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES

Direction Générale du Patrimoine de  
l'Etat et des Investissements Privés  
Réf.N°.000199./ DGPEIP/DTMG/SAF/2024

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail Justice Solidarité  
Conakry, le 20 JUIN 2024

**Avis à Manifestation d'intérêt (AMI)  
AMIN° : 001/DGPEIP/DTMG/SAF/2024**

**Pour la Création et développement du Site web Institutionnel de la DGPEIP**

1. **Contexte** : La Direction Générale du Patrimoine de l'Etat et des Investissements Privés (DGPEIP) envisage d'acquérir son site web institutionnel, dans le cadre de son projet

« **Présence digitale** » pour renforcer sa visibilité institutionnelle et améliorer l'accessibilité de l'information aux Organismes publics sur lesquels elle assure la gouvernance financière.

2. **Objectif**: La DGPEIP lance cet Avis à Manifestation d'intérêt (AMI) afin de présélectionner des prestataires qualifiés pour la conception, le développement et le déploiement de son projet de site web « **Présence digitale** ».

3. **Critères de Présélection** : Les candidats seront évalués sur les critères suivants :

**Expérience et Expertise :**

- Expérience dans la création de sites web institutionnel ou d'entreprise.
- Connaissance approfondie des technologies web modernes et des meilleures pratiques en matière de sécurité et de performance.

**Compétences Techniques :**

- Capacité à concevoir une architecture robuste et adaptée aux besoins spécifiques d'un site institutionnel ou d'entreprise.
- Maîtrise des normes d'accessibilité web et de l'optimisation pour les moteurs de recherche (SEO).

**Références et Portefeuille de Projets :**

- Références de projets similaires réussis.
- Preuve de la satisfaction des clients antérieurs et capacité à respecter les délais et les budgets.

**Annexe : Grille d'Évaluation des Manifestations d'intérêt (AMf)**

**1. Expérience et faperlise (25 point)**

- Expérience dans la création de sites web institutionnels ou d'entreprise: [0-10 points]
- Connaissance approfondie des technologies web modernes et des normes de sécurité: [0-7 points]
- Capacité à proposer des solutions innovantes et adaptées aux besoins spécifiques de la DGPEIP: [0-8 points]

**2. Compétences Techniques (25 points)**

- Capacité à concevoir une architecture robuste et sécurisée: [0-8 points]
- Maîtrise des normes d'accessibilité web et optimisation SEO: [0-7 points]
- Expérience démontrée dans l'intégration de fonctionnalités avancées: [0-10 points]

**3. Références et Expériences Similaires (20 points)**

- Qualité et pertinence des projets récents: [0-10 points]
- Preuve de satisfaction des clients précédents et respect des délais/budgets: [0- 1 0points]

**4. CV du Développeur Principal (30 points)**

- Expérience pertinente du développeur principal: [0-15 points]
- Formation académique et certifications pertinentes: [0-10 points]

- Contributions significatives à des projets similaires: [0-5 points]

**Total : 100 points Méthode d'Évaluation**

**Méthode d'Évaluation**

- **Chaque critère sera évalué sur une échelle de 0 à 15 points**, en fonction de la qualité et de la pertinence des infonnations fournies par le candidat.
- **Une note globale sera calculée pour chaque soumission** en additionnant les points attribués à chaque critère.
- **Les candidats seront classés en fonction de leur score total**, les plus hauts scores indiquant une meilleure adéquation avec les besoins de la DGPEIP.
- **Les références, le portefeuille de projets et l'évaluation du CV** du développeur principal joueront un rôle crucial dans la décision de pré-sélection des candidats.
- **Seuls les candidats présélectionnés sur la base de cette évaluation** seront invités à soumettre une offre basée sur une Demande de Proposition (DP) détaillée.

**Innovation et Proposition de valeur**

- Capacité à proposer des fonctionnalités innovantes el pertinentes pour améliorer l'expérience utilisateur sur le site de la DGPEIP.

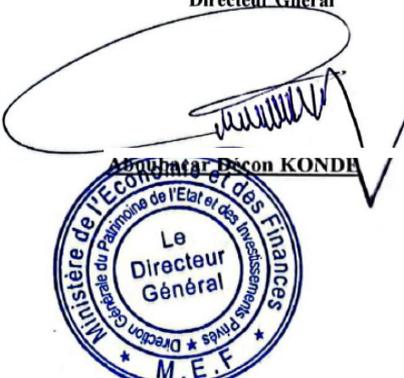
4. **Retrait des Termes de Référence (TOR)** : Les candidats intéressés peuvent obtenir les TOR à l'adresse suivante : Direction Générale du Patrimoine de l'Etat et des Investissements Privés, ler Étage du 252, rue KA 022, derrière le Secrétariat Général du Gouvernement - BP : 579, Boulbinet!KALOUM, Conakry, République de Guinée. Tel. : 625 49 85 84 / 620 31 26 17, Email : dgpeip@mefp.gov.gn, contre le paiement d'un montant non remboursable d'un (01) Million de Francs Guinéens, du lundi au jeudi entre 8h30 et 16h30 et le vendredi entre 8h30 et 12h30. Les soumissionnaires doivent être munis d'une clé USB pour le retrait du Dossier.

5. **Date Limite de Soumission des Manifestations d'intérêt** : Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à la DGPEIP au plus tard le Jeudi 19 Juillet 2024, à l Oh 30mn.

6. **Énluation et Suite du Processus** : Suite à la pré-sélection sur la base des AMI reçues, seuls les candidats sélectionnés seront invités à participer à la phase suivante par le biais d'une Demande de Proposition (DP). La DP inclura une grille de notation technique détaillée pour évaluer les propositions finales.

7. **Contact** : Pour toute demande de clarification ou d'information complémentaire, veuillez contacter: Téléphone : 625 49 85 84

Directeur Gneral  
Amouhatah Bacon KONDR  
Le Directeur Général  
M.E.F.



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
Travail-Justice-Solidarité



MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION  
DU TERRITOIRE ET DE LA  
DÉCENTRALISATION



PROGRAMME NATIONAL DE RECENSEMENT ADMINISTRATIF À VOCATION D'ÉTAT CIVIL (PN-RAVEC)

### APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT INGÉNIEUR IT DÉVELOPPEUR WEB

Dans le cadre de la mise en œuvre du recensement administratif à vocation d'état civil et en prélude à la mise en place du Registre National de l'état civil (RENEC) et le Registre National des Personnes Physiques (RNPP), la Coordination Nationale du Programme National de Recensement Administratif à Vocation d'état civil- PN-RAVEC lance un appel à candidature pour le recrutement d'un Ingénieur Informaticien IT Développeur de Logiciels à compter du Vendredi 14 au Vendredi 28 Juin 2024.

1. Intitulé du poste : Développeur Web
2. Lieu d'affectation: Conakry
3. Type de contrat : Contrat à durée déterminée, 1 an Contrat de Service
4. Financement: Budget de développement National\_BND/PN-RAVEC
5. Période d'essai: 1 mois
6. Date d'entrée en fonction : 1er Août 2024
7. Présentation du Programme

Le Comité National de Rassemblement pour le Développement (CNRD) et le Gouvernement de la Transition ont fixé comme objectif prioritaire, la réforme et la modernisation du système de l'état-civil et de l'identification à travers la création d'un Programme National de Recensement Administratif à vocation d'état-civil (PN RAVEC) suivant le décret D/2022/0532/PRG/CNRD/SGG du 5 Novembre 2022.

Ce programme à cinq composantes dont quatre opérationnelles est mis en œuvre par une coordination nationale dirigée par un coordinateur national et deux adjoints, l'une en charge des affaires administratives et financières et l'autre en charge des opérations. Il a un comité de pilotage présidé par Monsieur le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et possède une autonomie de gestion administrative et financière.

La mise en œuvre dudit programme permettra de :

- Identifier tous les citoyens guinéens (résidents et les Guinéens établis à l'étranger) en les attribuant un numéro personnel d'identification (NPI)
- Archiver et numériser les anciens actes d'état civil (naissances, mariage, décès, adoption, transcription des décisions de justice etc.) ;
- Régulariser et délivrer les actes authentiques des faits d'état civil (naissances, mariages, décès)
- Réviser et améliorer le cadre juridique et institutionnel de l'état-civil ainsi que l'identification des personnes physiques;
- Etablir un registre national de l'état-civil;
- Etablir un registre national des personnes physiques interopérable avec les systèmes connexes ;
- Faciliter l'établissement du fichier électoral biométrique;
- Faciliter la délivrance des documents d'identité (carte nationale d'identité, passeports, permis de conduire etc.) ;
- Faciliter l'accès des citoyens aux services sociaux de base;
- Faciliter l'élaboration des programmes de développement socioéconomiques.

#### 8. Description des Tâches

8.1. : Mission Principale : Concevoir et développer les sites internet et des applications mobiles du Programme national de recensement administratif à vocation d'état civil.

8.2. : Principales Responsabilités : Il est chargé de

- Concevoir, développer et maintenir des sites web, applications web et mobiles;
- Produire les lignes de code dans le cadre de la programmation de la plateforme web;
- Gérer et adapter les solutions techniques lors du développement des fonctionnalités du site web;
- Créer la documentation sur les applications pour les développements ultérieurs ainsi que sur la mise en production ;
- Respecter et faire respecter les pratiques courantes pour optimiser le référencement SEO ou le design responsive... ;
- Mettre en place de tests suite à la mise en ligne et fonctionnement du site ;
- Participer à la conception des outils et méthodes propres à l'environnement technique Web;Gérer la maintenance du site web du programme ;
- Corriger les problèmes d'utilisation ou d'ergonomie signalés par les utilisateurs ;

- sateurs ;
  - Assurer la formation permettant l'utilisation du site et notamment la publication de nouveaux contenus (textes, médias... ) ;
  - Assister les centres d'état civil sur le plan technique;
  - Exécuter toute autre tâche qui lui sera confiée par le Responsable du Service Informatique et Opérations ainsi que la coordination nationale.
- Cette liste n'est pas exhaustive et peut-être amenée à évoluer en fonction des besoins du programme

#### 9. Qualifications et compétences

##### 9.1. : Formation :

BAC+4/5 en ingénierie informatique, Programmation et d'autres certifications.

##### 9.2. : Expériences :

Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans les conceptions et développement des sites web, internet, intranet et téléphonie.

##### 9.3. : Compétences :

- Avoir une parfaite connaissance des langages de programmation JavaScript, Langage SQL, HTML, CSS;
- Savoir installer, configurer et administrer un site web ou une application métier ;
- Avoir des compétences en développement Front-End et Back-end avec des langages comme Node.js, Python, PHP ou Java, et des Frameworks associés ;
- Avoir une connaissance des systèmes d'exploitation Windows et Linux ;
- Avoir une notion en réseaux informatiques et en maintenance des équipements informatiques;
- Disposer des aptitudes à travailler sous la contrainte des délais et des résultats ;
- La connaissance du découpage administratif et des systèmes d'état civil en Guinée sont des atouts.

##### 9.4. : Qualités personnelles :

- Discrétion et confidentialité ;
- Ecoute, Honnêteté, précision et rigueur ;
- Sens de l'organisation et sens du contact.

##### 9.5. : Langues :

- Français : excellent (écrit et parlé) ;
- Anglais: atout.

#### 10. Dossier de Candidature

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après

1. une demande manuscrite motivée adressée au Coordinateur National du PN RAVEC;
2. un acte de naissance ou un jugement supplétif tenant lieu d'acte de naissance;
3. une photocopie de la carte nationalité d'identité ou passeport en cours de validité;
4. un curriculum vitae actualisé;
5. une copie légalisée des diplômes ;
6. un certificat médical de visite et contre visite délivré par les autorités compétentes.

Le dossier de candidature devra être envoyé au plus tard le Vendredi 28 Juin 2024 à 11 H 00 à l'adresse suivante : [recrutementf.pnravec@ravec.gov.gn](mailto:recrutementf.pnravec@ravec.gov.gn) avec objet: DevWeb PNRAVEC.

NB : Seules les candidatures présélectionnées seront contactées.

Conakry, le 14 Juin 2024

**Le Coordinateur National  
Général (2s) Aboubacar Biro CONDE**



## Conakry: belle moisson pour les états généraux de l'Agriculture et de l'Élevage



Allumés depuis le mercredi 3 juillet dernier, les lampions se sont éteints sur les premiers états généraux de l'Agriculture et de l'Élevage ce vendredi 5 juillet 2024. Cette initiative du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a connu la participation des experts venus de la Guinée et de l'extérieur, ainsi que des acteurs des deux secteurs venus de l'arrière-pays.

Ces trois jours, à l'image des journées de concertations régionales qui les ont précédés, ont permis de rétablir la confiance entre décideurs et acteurs du secteur agropastoral. Ils ont surtout permis aux participants à proposer plusieurs recommandations.

Entre autres : prôner le patriotisme, l'intégrité et la loyauté de consolider la vision sur le long, moyen et court termes pour le développement du secteur agropastoral ; soutenir l'administration du secteur à travers le respect des fonctions régaliennes de l'action, planification contrôle et promouvoir le transfert des fonctions de production et de transformation au secteur privé ; engager la création d'un comité de coordination

intersectorielle composé de différents ministères liés au secteur agropastoral et d'un cadre de concertation entre l'État et les partenaires techniques et financiers ; développer une stratégie de redevabilité et de responsabilité ; mettre en place une planification pluriannuelle prenant en compte toute la chaîne de valeur ; engager la réflexion pour la création d'un pôle de croissance agricole avec l'implication et l'intervention complémentaire des ministères selon leur mandat, amener les sociétés minières à s'approprier et appliquer la stratégie de responsabilité sociale des entreprises pour contribuer aux financements des projets agropastoraux dans leurs zones d'interventions ; utiliser la contribution des fonds miniers pour financer la réalisation des infrastructures agropastorales dans le cadre du contenu local ; sensibiliser les communes à inscrire dans leur plan de développement local et annuel d'investissement, la construction d'infrastructures agropastorales (marchés à bétail, parcs communautaires, aménagement pour la production maraîchère) ; élargir l'appui de la bourse de sous-traitance

aux PME et PMI du secteur agropastoral et actualiser le schéma directeur des pistes rurales dont la mise en œuvre permettra de faciliter le drainage des produits vers les marchés.

Dans son discours de cir-



constance, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage a déclaré avoir compris les problèmes qui assaillent le secteur agropastoral, tout en rassurant de les traduire en actions concrètes.

« Ensemble, nous nous emploierons à relever les défis qui se posent. Je vous rassure que l'Etat prendra les siens à travers le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage pour mettre en œuvre toutes les recommandations idoines qui seront exécutées conformément à la mise en

place des programmes d'urgences à court, moyen et long termes. Et les résolutions de ces états généraux seront contenues dans un document-cadre. Vous y aurez accès et ensemble, nous allons évaluer année après année la mise en œuvre », a promis le ministre Félix Lamah.

C'est le Premier ministre, Chef du gouvernement qui a officié la cérémonie de clôture de ces assises. Dans son adresse, Amadou Oury Bah, après avoir écouté ces différentes recommandations, a instruit que ne restent pas dans les tiroirs.

« C'est la raison pour laquelle le premier acte que le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage devra faire, dans le cadre de la mise en place de ce cadre de concertation, c'est de réunir

un groupe consultatif pour la mise en œuvre des recommandations des états généraux. A son niveau et en dessous, la mise en place d'un comité technique pour la mise en œuvre des recommandations issues des états généraux de l'Agriculture et de l'Élevage, qui pourront se décliner en programmes et actions dès demain. La prochaine campagne agricole 2025 doit débuter dans sa formalisation, dans sa conception, dès demain », a expliqué le Premier ministre.

« (...) Tirons les conclusions des faiblesses antérieures, des recommandations pertinentes, pour préparer d'ores et déjà la prochaine campagne agricole 2025. Parce que nous ne pouvons pas nous tirer d'affaire si le secteur agricole et de l'élevage s'avèrent déséquilibrés par rapport à nos actions », a-t-il ajouté.

Engagement du Gouvernement

Au niveau gouvernemental, le Premier ministre a soutenu que dès les prochains jours, il sera procédé à la mise en place de deux comités du gouvernement ; deux comités mensuels.

« Un comité chargé du développement durable et du capital humain et un autre comité chargé des finances publiques et des réformes, pour que de manière structurée, l'ensemble des interventions des ministères sectoriels puissent se retrouver en phase dans une dynamique collective et avancer ensemble. C'est dans ce sens que la mise en place du comité technique pour la mise en œuvre des recommandations issues des états généraux nous permettra d'être en phase avec les objectifs globaux que s'assigne le gouvernement », a préconisé Bah Oury.

Cette cérémonie de clôture a été marquée par la remise des satisfécits aux experts du secteur agropastoral pour leur participation active aux panels et masterclass qui ont meublé les trois jours de travaux, mais aussi pour leurs efforts à booster l'agriculture et l'élevage en Guinée.

Guineenews

## Siguiri : les forces de sécurité à l'assaut des derniers orpailleurs réfractaires

La situation à Siguiri a pris une tournure tendue ce mercredi 3 juillet 2024, alors que les autorités locales ont lancé un assaut contre les orpailleurs refusant de se conformer à la suspension des activités d'orpaillage ar-

tisanal. Cette décision fait suite à une réunion entre les forces de l'ordre et les autorités locales, incluant le tribunal de première instance de Siguiri. L'objectif était de faire respecter la suspension des activités d'orpaillage, initiale-

ment fixée au 30 juin.

Le procureur de la République près le tribunal de première instance de Siguiri, Ibrahima 1 Camara, a fermement indiqué que cette décision s'appliquera sans

exception. « Nous sommes des commis de l'Etat, je pense qu'il y a eu suffisamment d'informations autour de cette situation. Donc, une équipe mixte va descendre sur le terrain pour demander de quitter et les réticents se-

ront interpellés », a-t-il déclaré. Cette mesure intervient après que plusieurs orpailleurs aient refusé de quitter les mines artisanales malgré la prolongation du délai et les appels de l'union nationale des orpailleurs de Guinée.



Avec mon **téléphone**, je consulte gratuitement mes **factures** partout et à tout moment

[www.edgfactures.com](http://www.edgfactures.com)

Pour plus d'infos  
**626 11 11 11**

 Electricité de Guinée (EDG)

